

Département de la Drôme

COMMUNE D'EYGALAYES

26560 EYGALAYES

Tél : 04.75.28.41.03

Email : mairie-eygalayes@orange.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-six janvier à 15 heures, le Conseil Municipal de la commune d'Eygalayes, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni à la Mairie d' Eygalayes.

Membres présents : Georges ROMEO, Marie-Laure MEIRONE, Agnès ARMAND, Annie PASCAL

Membres absents excusés : Jacqueline DOLLEGEAL qui a donné pouvoir à Georges ROMEO, Michel PASCAL, Kerouan LE ROUX

Autre présent : Géraldine BARRERE, secrétaire de mairie

Date de la convocation : 19 janvier 2017

Secrétaire de séance : Annie PASCAL

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal
- Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement de la rue des bergeries
- Reprise de berge au niveau du pont de la Saulce
- Transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes
- Affouage 2017
- Subvention EMALA
- Subvention « Eygalayes en fêtes »
- Projet d'achat maison Bonnet
- Point sur les nouvelles compétences de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençales
- Questions diverses

Début de Séance : 15H

Georges ROMEO revient sur les points traités lors de la dernière séance :

- La décision modificative a été prise.
- Le dossier de demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a été déposé directement auprès du Sous-Préfet de Nyons qui a donné un accord verbal.
- La nouvelle communauté de communes fait l'objet d'un point à traiter dans la séance du jour.
- La motion de soutien à l'hôpital de Buis les Baronniees a été transmise.

Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal

Voté à l'unanimité

Choix de l'entreprise pour les travaux d'aménagement de la rue des bergeries

Georges ROMEO présente un schéma des deux propositions des entreprises « Routière du midi » et « Eiffage ». Il rappelle que le premier projet, beaucoup plus couteux, a été abandonné. C'est le projet de « Routière du midi » qui semble le plus adapté à la réalité du

terrain et qui est retenu.

Voté à l'unanimité

Marie-Laure MEIRONE souhaite connaître le point de vue des riverains. Georges ROMEO répond qu'il les a rencontrés (sauf M. et Mme BOUVIER) et que tous étaient favorables.

Marie-Laure MEIRONE interroge sur l'enfouissement des lignes qui pourrait être fait en même temps. Georges ROMEO répond que le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme sera contacté.

Marie-Laure MEIRONE informe que le problème des eaux de ruissellement de la route d'Ozeron persiste. Georges ROMEO avait demandé à Yannick NICOLAS de déboucher la buse ; ce qu'il fera quand il sera dans le secteur avec un engin.

Reprise de berges au niveau du pont de La Saulce

Georges ROMEO informe que lors de la dernière crue, il s'est produit un creusement en aval du pont de La Saulce. Le technicien rivière du SMIGIBA s'est rendu sur place et a indiqué que des travaux seraient à prévoir pour fin 2017, début 2018. Le dossier technique est en cours de réalisation ; les financeurs potentiels seront approchés prochainement ; il est possible de prévoir des aides à hauteur de 50 %.

Transfert de compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes

Georges ROMEO informe que la nouvelle communauté de communes souhaite prendre la compétence Plan Local d'Urbanisme. Or, un certain nombre de maires ne souhaitent pas ce transfert. La commune d'Eygalayes n'ayant pas de document d'urbanisme n'est pas concernée pour l'instant.

Marie-Laure MEIRONE s'insurge sur le fait que toutes les compétences échappent aux communes. Georges ROMEO précise que certains transferts de compétence ont été rendus obligatoires par le législateur, que d'autres sont optionnels mais que, dans tous les cas, le Préfet a un droit de « passer outre ».

Affouage 2017

Georges ROMEO indique avoir rencontré M. MANCIP de l'ONF et M. MARTIN, exploitant forestier. Une coupe affouagère est prévue sur 2 hectares pour environ 200 stères. La coupe se fera sous contrôle de l'ONF, dans les mêmes conditions que la précédente : livraison à domicile en 2 mètres. Marie-Laure MEIRONE pense qu'au-delà de 40 € le stère, c'est trop cher.

Trois garants sont nécessaires ; ce sera Georges ROMEO, Marie-Laure MEIRONE, Michel PASCAL. La coupe est prévue au printemps pour une livraison en août.

Voté à l'unanimité

Subvention EMALA 2017

Georges ROMEO rappelle que chaque année, l'association EMALA qui organise les rencontres inter-écoles sollicite les communes à hauteur de 10 € par enfants, soit 30 € pour Eygalayes en 2017.

Voté à l'unanimité

Subvention « Eygalayes en fête » 2017

Georges ROMEO, avant d'engager la discussion, demande si un conseiller municipal est adhérent de l'association « Eygalayes en fête ». Il rappelle que l'an dernier la subvention était de 600 € et propose de renouveler ce montant. L'association sollicite 1 000 €. A la lecture du bilan, Georges ROMEO remarque que bon nombre de manifestations sont déficitaires. Le prévisionnel pour le repas de village des 10 ans de l'association inscrit 900 € en dépenses. Annie PASCAL pense que le montant de la subvention pourrait être supérieur à 600 € car l'association participe à la dynamique du village. Agnès ARMAND pense que le déficit des manifestations est dû à un mauvais choix dans les dates. Marie-Laure MEIRONE informe que lorsqu'elle faisait partie du comité des fêtes, il n'y avait jamais de déficit. Georges ROMEO propose de mettre au vote pour une subvention 2017 de 600 €.

Vote POUR « 4 », Vote CONTRE « 1 » (Annie PASCAL), ABSTENTION « 0 »

Projet d'achat maison Bonnet

Georges ROMEO informe que Gérard BONNET souhaite vendre sa maison située dans le village, comprenant la salle de bar, un appartement au 1^{er} étage et un jardin. Bien qu'il ait d'autres acquéreurs potentiels, il donne la préférence à la commune pour un prix convenable. Georges ROMEO propose que les habitants soient consultés. C'est un projet important. Il permettrait de redynamiser le village. Des aides financières sont possibles. Dans un premier temps, le recours à l'emprunt sera nécessaire ; ce qui représenterait environ 300 € mensuel sur 15 ans. Des travaux seront à prévoir et devront faire l'objet d'un chiffrage précis. Il est possible dans un premier temps d'acquérir le bien et de réaliser les travaux plus tard, avec un projet particulier. Le coût de l'ensemble du projet est estimé dans une fourchette de 150 000 € à 180 000 €. Georges ROMEO a rencontré Madame la trésorière qui a donné son aval par rapport à la situation d'endettement de la commune.

Agnès ARMAND demande si le pourcentage des aides financières qu'il est possible d'espérer est connu. Georges ROMEO précise que l'acquisition en elle-même n'est pas subventionnable mais il espère pouvoir obtenir 50 à 60 % pour les travaux d'aménagement. Il a rendez-vous avec un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie et Monsieur LAMY du Département de la Drôme.

Marie-Laure MEIRONE pose la question du terrain situé derrière le monument aux morts. Georges ROMEO répond que ce terrain sera donné à la commune en même temps que la transaction.

Il faut donner une réponse à Gérard BONNET rapidement. Il est entendu qu'une partie de la cave et du grenier seront réservées à la famille ABADA.

Marie-Laure MEIRONE ne veut pas prendre de décision aujourd'hui ; elle propose une réunion de village. Georges ROMEO précise qu'une demande de consultation sera transmise à la population pour avis en même temps que le PV du conseil municipal.

Annie PASCAL pense que les habitants, pour se positionner, devraient connaître le montant du coût d'acquisition du bien.

Georges ROMEO donne lecture de la délibération qui l'autorise à poursuivre les négociations en vue de l'acquisition du bien.

Voté à l'unanimité

Point sur les nouvelles compétences de la Communauté de Communes des Baronniees en Drôme Provençales

Georges ROMEO informe que la nouvelle communauté de communes s'est réunie pour élire un président, 15 vice-présidents et un bureau de 34 membres. Il avait été précisé que seuls les délégués pourraient intégrer les commissions, puis l'information avait évolué et il avait été dit que tous les conseillers municipaux des communes membres pourraient y prétendre, puis à nouveau retour en arrière avec seulement les délégués. Georges ROMEO a une réunion

mercredi 01 février à l'ancienne communauté de communes et espère avoir une réponse définitive. Il rappelle les commissions et fait un tour de table pour connaître les intentions des conseillers municipaux.

La prochaine réunion de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale est prévue le 07 février et par la suite ce sera tous les derniers mardis du mois.

La Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale invite les habitants à la cérémonie des vœux le 30 janvier et met un bus à disposition des habitants à partir de Séderon. Une affiche sera apposée pour information.

Questions diverses :

- Georges ROMEO informe du décès de Pierre SOTGIA. Il donne lecture de la carte de remerciement suite à l'envoi d'un message de condoléances.
- Marie-Laure MEIRONE informe que l'Association pour la Mémoire de la Résistance et de la Déportation en Hautes Baronnies souhaite créer un sentier de randonnée entre Eygalayes et Ballons sur les traces de Laurent PASCAL, seul rescapé du massacre d'Izon et en hommage à l'abbé ROUX. Ce sentier n'engendre aucun frais pour la commune et figurera sur le guide de l'Office de Tourisme.
- Annie PASCAL revient sur la sécurité de la place du 22 février 1944. Georges ROMEO informe que Denis BARD du Département de la Drôme viendra à Eygalayes le 07 février prochain pour le problème de la sécurité des enfants à l'arrêt du bus scolaire (quartier Pré des Bruns). Il exposera la situation de la place à cette occasion.
- Georges ROMEO donne quelques informations sur le SMIGIBA. Avec la constitution des nouvelles communautés de communes, les statuts du syndicat vont être modifiés. Lors d'une réunion fin décembre, il avait été décidé du nombre des futurs délégués. Mais début janvier un comité syndical a à nouveau été réuni avec une proposition de gouvernance différente, donnant la majorité absolue à la Communauté de Communes Sisteronnais Buëch. Georges ROMEO donne lecture du courrier qu'il a adressé au président du SMIGIBA et indique qu'il a été le seul à dénoncer cette situation.

Fin du conseil municipal : 16H45

Intervention du public :

- Vincent DELAROZIERE considère que la maison BONNET, c'est plus qu'un bâtiment, c'est l'âme du village.
- Henri DELHOMME fait plusieurs remarques :
 - Il a calculé le coût de l'acquisition de la maison BONNET en se basant sur les informations données par Georges ROMEO (300 €/mois/15ans = 54 000 €).
 - Il considère que le coût d'un stère à 43 € est trop élevé compte tenu de la qualité du bois livré précédemment.
 - Il demande que les responsables du service de l'eau donnent des précisions sur les problèmes rencontrés (gel à la station d'épuration évoqué avec Michel PASCAL).
 - Il rappelle le faible débit de l'internet à Eygalayes.
 - Il informe que le SDED n'existe plus.
- Georges ROMEO indique qu'il a relancé ce jour le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour l'installation des lampes à leds.
- Denise BOGAERT attire l'attention sur les possibilités de location de la maison BONNET et rappelle que la zone artisanale de Séderon n'a pas trouvé les acquéreurs escomptés.
- Georges ROMEO informe que compte tenu de la prise de compétence du service de l'eau et de l'assainissement par la nouvelle communauté de communes en 2020, tous les remboursements d'emprunts de la commune seront terminés en 2022.

La secrétaire,
Annie PASCAL